

Colloque juridique de l'USS 2019

Théorie et pratique du droit international du travail: 100 ans après la fondation de l'OIT; 45 ans après la ratification de la CEDH

Vendredi 13 décembre 2019, de 10h15 à 16h00

Secrétariat central d'Unia, salle A, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Le droit international du travail est de plus en plus important: la mobilité des salarié-e-s a augmenté et la numérisation ainsi que les plateformes d'employeurs et employeuses basées à l'étranger (p.ex. Uber) ont introduit à nouveau des aspects internationaux dans le droit du travail suisse. Avec l'Organisation internationale du travail qui fête cette année son centenaire, ainsi que la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la Suisse il y a 45 ans, la communauté internationale et la Suisse se sont donné un cadre qui régule les relations de travail nationales et internationales.

Programme

Animation : Luca Cirigliano, docteur en droit, secrétaire central de l'USS

10 h 15 Mot de bienvenue, introduction

Luca Cirigliano, docteur en droit, secrétaire central de l'USS

10 h 30 OIT et CEDH: L'influence du droit international du travail sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (CrEDH)

Helen Keller, docteure en droit et professeure, juge à la CrEDH

11 h 15 Pause-café

11 h 30 Centenaire de l'OIT: quelle est la portée des instruments de l'organisation en Suisse?

Jean-Philippe Dunand, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel

12 h 15 Le droit suisse de la sécurité sociale face aux normes internationales: une perméabilité mesurée

Anne-Sylvie Dupont, docteure en droit, professeure aux Universités de Neuchâtel et de Genève

13 h 00 Repas

14 h 15 Introduction au programme de l'après-midi

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

14 h 25 Digitalisation du contrat de travail: droit applicable, compétence judiciaire et Tribunal arbitral

Rémy Wyler, docteur en droit, professeur à l'Université de Lausanne

15 h 10 La liberté négative d'association entre Strasbourg, Luxembourg, Genève et Lausanne : analyse de la situation

Lukas Schaub, docteur en droit, LLM, avocat, Université de Bâle

16 h 00 Conclusion et fin du colloque

Organisation

Date/lieu: Vendredi 13 décembre 2019, Secrétariat central d'Unia, salle A, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Durée: de 10 h 15 à 16 h (journée entière)

Langues utilisées: allemand/français, avec traduction simultanée



Public cible

Le colloque s'adresse aux avocat(e)s, aux membres de tribunaux, aux collaborateurs et collaboratrices de syndicats, aux membres de commissions du personnel et aux militant(e)s syndicaux ainsi qu'aux autorités et aux employé(e)s des fédérations.

Les étudiant(e)s sont également les bienvenus et profitent d'un tarif avantageux.

Coûts (documentation et repas de midi compris)

Fr. 180.- pour les collaborateurs/-trices et membres d'une fédération de l'USS

Fr. 320.- pour les non-membres

Fr. 50.- pour les étudiant(e)s et les personnes en formation

Intervenant(e)s :

Pierre-Yves Maillard
président de l'USS

Luca Cirigliano
docteur en droit, secrétaire central de l'USS

Jean-Philippe Dunand
docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel

Anne-Sylvie Dupont
docteure en droit, professeure aux Universités de Neuchâtel et de Genève

Helen Keller
docteure en droit et professeure, juge à la CrEDH

Lukas Schaub
docteur en droit, LL.M., avocat, Université de Bâle

Rémy Wyler
docteur en droit, professeur à l'Université de Lausanne

Inscription « colloque juridique »

Nous enregistrons volontiers votre inscription par le lien suivant :
www.uss.ch/colloquejuridique2019

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée.

Clôture des inscriptions le 6 décembre 2019.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions sont fermes.

Nous vous adresserons la facture après le colloque.